

Votants : 75  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 3 avril 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 14 avril 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 13 avril 2015

### CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – DEMANDE DE LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BILLY à Claude ROULLEAU, Dany BREMAUD à Elisabeth MAILLARD, Amaury BREUILLE à Serge MORIN, Sophie BROSSARD à Jean-Claude FRADIN, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Martial FREDON à Stéphanie DELGUTTE, Isabelle GODEAU à Nathalie SEGUIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Rabah LAICHOURE à Joël MISBERT, Simon LAPLACE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BROSSARD, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Jean-Pierre MIGAULT à Jean-François SALANON, Rose-Marie NIETO à Lucien-Jean LAHOUSSE, René PACAULT à Florent JARRIAULT, Sebastien PARTHENAY à Jeanine BARBOTIN, Dominique SIX à Marc THEBAULT

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Michel BOURUMEAU, Robert GOUSSEAU, Gérard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Patrick THOMAS, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Sebastien PARTHENAY, Fabien SAFANJON, Dominique SIX

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 13 AVRIL 2015

### CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – DEMANDE DE LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Travail,

Vu l'ordonnance n°45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles modifiée notamment par la loi n°99-198 du 18 mars 1999 ainsi que ses textes d'applications,

L'ordonnance n°45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée définit et réglemente la profession d'entrepreneur de spectacles. A ce titre, tout entrepreneur de spectacles vivants doit être titulaire d'une autorisation d'exercer la profession.

La présente ordonnance s'applique aux spectacles vivants produits ou diffusés par des personnes qui, en vue de la représentation en public d'une œuvre de l'esprit, s'assurent la présence physique d'au moins un artiste ou technicien du spectacle percevant une rémunération.

Les entrepreneurs de spectacles vivants sont classés en trois catégories :

- 1ère catégorie : les exploitants de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques ;
- 2ème catégorie : les producteurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées qui ont la responsabilité d'un spectacle et notamment celle d'employeur à l'égard du plateau artistique ;
- 3ème catégorie : les diffuseurs de spectacles qui ont la charge, dans le cadre d'un contrat, de l'accueil du public, de la billetterie et de la sécurité des spectacles.

Dans le cadre de ses activités régulières, le Conservatoire à Rayonnement Départemental est notamment amené à produire ou diffuser des spectacles qui nécessitent la détention d'une licence.

Cette licence est personnelle et incessible. Il convient de désigner, pour la CAN, un titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles de 2ème et 3ème catégories. Il est proposé de désigner Madame Elisabeth MAILLARD, Vice-Présidente Déléguée, pour endosser ladite licence pour une durée de 3 ans.

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20150413-C28--04-2015-DE  
Date de télétransmission : 21/04/2015  
Date de réception préfecture : 21/04/2015

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à déposer un dossier de demande de licence d'entrepreneur de spectacles de 2ème et 3ème catégorie auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- Désigner Madame Elisabeth MAILLARD, Vice-Présidente Déléguée, comme titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles pour l'ensemble des équipements culturels de la CAN,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tous les documents, à intervenir et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cet effet.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 74  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 1

**Jérôme BALOGE**

**Président**